



Brésil : le gouvernement Dilma Roussef annonce un ajustement budgétaire drastique

Par [Auditoria Cidadã da Dívida](#)

Mondialisation.ca, 06 janvier 2011

[CADTM](#) 6 janvier 2011

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Thème: [Économie](#)

Le journal *Correio Braziliense* du 4 janvier fait la couverture complète de toutes les mesures qui seront prises par la présidente Dilma Roussef confirmant toutes les avertissements que nous donnions en tant qu'Audit citoyen de la dette (Brésil) |1| depuis l'année dernière.

Cet ajustement, dénoncé à plusieurs reprises par l'Audit citoyen de la dette impliquera une coupe de près de 30 milliards de reales (18 milliards de dollars) pour le budget 2011 ainsi que le gel des salaires des fonctionnaires. Conformément à ce que nous avons déjà signalé le gouvernement applique déjà de fait le projet de loi complémentaire (PLP) n° 549/2009 qui limite l'augmentation des salaires de la fonction publique à l'inflation plus 2,5%, ce qui empêche les réajustements.

Lors d'une conférence de presse, le Ministre des finances a nié que le montant de l'ajustement ait déjà été défini mais a affirmé qu'il y aurait une position forte du gouvernement pour la réduction des coûts comme le montre la version électronique du quotidien financier *Valor Econômico*. Selon lui, ces coupes contribueront à une réduction des taux d'intérêts pour la Banque centrale. Le gouvernement insiste sur l'idée que pour avancer vers la baisse des taux d'intérêts les plus élevés du monde, il est nécessaire de montrer au marché que le gouvernement s'engage plus fortement par rapport au paiement de la dette. Selon le journal *Correio Breziliense* « *la sphère économique attendait de l'annonce de l'ajustement budgétaire que celui-ci soit sévère, convainquant et efficace* ».

Ce n'est qu'après cela que la Banque centrale pourrait réduire les taux d'intérêt. Or cela fait plus d'une décennie que le pays applique une politique d'ajustement et que les taux d'intérêt continuent à être les plus élevés au monde.

Pendant l'interview le ministre a affirmé que le gouvernement opposerait son veto à toute demande du Parlement d'augmenter le salaire minimum mensuel qui s'élève à 540 reales (324 dollars) via la Mesure provisoire 516 remise par le gouvernement à l'organe législatif le 30 décembre 2010. La justification en est comme toujours qu'on ne dispose pas des ressources pour ce faire. Or ce secteur est intégré à la Sécurité sociale qui est largement excédentaire mais dont les ressources sont destinées au paiement de la dette via la déconnexion des recettes de l'Etat fédéral (DRU).

Le journal *Correio Braziliense* traite également de l'investiture du nouveau président de la Banque centrale dans laquelle il avertit qu'il va augmenter les taux. Cela confirme également les avertissements de notre association Audit citoyen de la dette (Brésil) faits l'année dernière. L'annonce de l'actuelle équipe économique implique le maintien du

régime des objectifs d'inflation et celui de taux d'intérêt élevés qui pourront même encore augmenter après la prochaine réunion du COPOM (Comité de politique monétaire de la Banque centrale). Ce régime utilise les taux d'intérêt comme l'unique instrument pour combattre l'inflation alors même que celle-ci est causée par l'augmentation des tarifs publics contrôlés par le gouvernement lui-même ou les denrées alimentaires.

En matière d'inflation de denrées alimentaires, il est inadmissible qu'un pays comme le Brésil qui produit des aliments pour le monde entier - y compris pour l'alimentation du bétail dans les pays du Nord - ne dispose pas d'une politique de production ou de stocks qui soit capable d'éviter les prix élevés de la nourriture.

Le régime des objectifs de lutte contre l'inflation continue donc à déterminer les taux d'intérêt les plus élevés au monde satisfaisant les rentiers et décourageant l'investissement productif ainsi que l'offre future de produits, lutte contre l'inflation ensuite utilisée comme un cercle vicieux pour justifier une nouvelle hausse des taux.

Ce n'est pas par hasard que les rentiers étaient présents lors de l'investiture et qu'ils se sont réunis avec Alexandre Tombini, le nouveau président de la Banque centrale et son prédécesseur Henrique Meirelles. Le journal a rapporté la nouvelle comme suit :

« Avant la passation de pouvoir, Tombini et Meirelles se sont réunis avec d'anciens dirigeants de la Banque centrale et les présidents des principales banques du pays. Tous sont sortis satisfaits de la rencontre avec le nouveau dirigeant de la politique monétaire. » Selon Luiz Carlos Trabuco, président de Bradesco, « la désignation de Tombini indique l'importance du système d'objectifs et la conciliation de la lutte contre l'inflation avec des objectifs de croissance. » Roberto Setúbal, président de Itau Unibanco s'est également montré élogieux : « le pays est bien servi avec la désignation de Tombini comme président de la Banque centrale » »

« Fabio Barbosa, président de la Fédération brésilienne des banques (Febraban) et du Conseil d'Administration de Santander a déclaré que Tombini était sur la bonne voie, représentant la continuité du travail de Meirelles et la consécration du système de lutte contre l'inflation. »

Au cours de son discours d'investiture, Tombini a défendu la réduction « de l'objectif d'inflation » de 4,5% à 3% pour cette année, c'est-à-dire encore un approfondissement de la politique des taux d'intérêts élevés pour que l'inflation atteigne un plancher encore plus bas.

Notes

[1] L'association Audit citoyen de la dette (Brésil) est membre du réseau international CADTM. Pour une vision d'ensemble de la problématique de la dette au Brésil : voir l'interview de Maria Lucia Fattorelli <http://www.cadtm.org/Le-probleme-de...>

Traduction : Virginie de Romanet

La source originale de cet article est [CADTM](#)

Copyright © [Auditoria Cidadã da Dívida](#), [CADTM](#), 2011

Articles Par : [Auditoria Cidadã da Dívida](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca